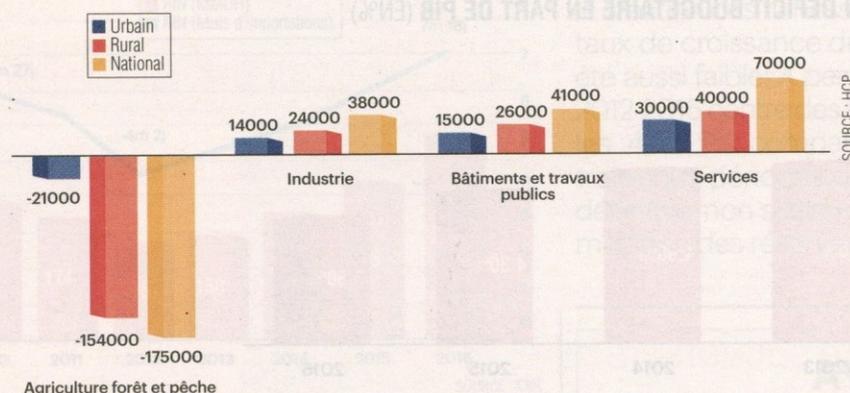


Les lauréats d'universités mal lotis

● Dans une conjoncture marquée par une mauvaise campagne agricole, tous les clignotants du marché du travail virent au rouge. Les diplômés sont les plus affectés aussi. Le Haut Commissariat au Plan dresse une évolution inquiétante au 2^e trimestre de l'année.

Les indicateurs du marché du travail n'augurent rien de bon. Taux d'activité en baisse, création d'emplois en net recul, taux de chômage élevé, emploi caractérisé par l'informel et la précarité... Dans une conjoncture économique marquée par une mauvaise campagne agricole, tous les clignotants du marché du travail virent au rouge. C'est ce qui ressort d'une note d'information du Haut-commissariat au plan qui dresse un état des lieux du marché du travail au 2^e trimestre.

CRÉATIONS NETTES D'EMPLOI ENTRE LES DEUXIÈMES TRIMESTRES DE 2015 ET 2016



Un taux de chômage de 23,3% pour les lauréats des facultés !

Ainsi, avec une baisse de 18.000 personnes (36.000 en moins en milieu urbain et 18.000 en plus en milieu rural), la population active en chômage est passée, entre le deuxième trimestre de 2015 et celui de 2016, de 1.041.000 à 1.023.000 chômeurs, enregistrant une baisse de 1,7% au niveau national. Le taux de chômage est ainsi passé, entre les deux périodes, de 8,7% à 8,6% au niveau national, de 13,4% à 12,8% en milieu urbain et de 3,3% à 3,7% en milieu rural. Les baisses les plus importantes du taux de chômage ont été relevées parmi les personnes ayant un diplôme (-0,7 point) et les adultes âgés de 35 à 44 ans (-0,5 point). Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a, toutefois, enregistré

une hausse de 1 point au niveau national, 0,2 point en milieu urbain et 1,8 point en milieu rural. Le chômage demeure en particulier élevé parmi les diplômés et les jeunes âgés de 15 à 24 ans. C'est ainsi qu'au deuxième trimestre 2016, le taux de chômage était de 3,7% parmi les personnes sans diplôme, de 12,9% parmi celles ayant un diplôme de niveau moyen au niveau desquelles il a enregistré 18,2% parmi les actifs ayant un certificat de qualification professionnelle, et de 20,4% parmi les détenteurs d'un diplôme de niveau supérieur avec en particulier un taux de 23,3% pour les lauréats des facultés. Il était de 21,5% parmi les jeunes âgés de 15 à 24 et de 38,8% parmi les citadins d'entre eux, contre 8,6% pour l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et

plus. Autres caractéristiques de la population active en chômage au deuxième trimestre: plus de huit chômeurs sur dix (80,3%) sont citadins; près des deux tiers (63,6%) sont âgés de 15 à 29 ans; près du tiers (31,8%) sont diplômés de niveau supérieur; près de sept chômeurs sur dix (69,3%) chôment depuis une année ou plus et environ un sur trois (29,3%) se sont retrouvés au chômage suite au licenciement (28,4%) ou à l'arrêt de l'activité de l'établissement employeur (5,9%). Il est à noter que la population active en chômage intègre également les personnes découragées par la recherche active d'emploi. Leur effectif a atteint 68.000 personnes, ce qui correspond à 6,6% du volume global du chômage, contre 5,1% une année auparavant.



Le taux de chômage des sans diplôme est de 3,7% et de 18,2% pour les diplômés de niveau moyen.

175.000 emplois perdus dans l'agriculture

La mauvaise campagne agricole a impacté négativement le marché du travail. Après une création exceptionnelle de 136.000 postes en 2013, le secteur de l'«agriculture, forêt et pêche» a enregistré la perte de 7.000 postes et de 58.000 postes au cours des années 2014 et 2015, puis en raison de la sécheresse qui a sévi au Maroc, ce secteur a perdu 175.000 emplois cette année, ce qui correspond à une baisse de 4% du volume d'emploi du secteur. Hormis l'agriculture, tous les autres secteurs ont connu des créations d'emplois. Ainsi, avec un accroissement de 1,7%, le volume d'emploi dans le secteur des «services» s'est accru de 70.000 postes au niveau national, dont environ 35.000 par la branche des «services personnels et domestiques» et 25.000 par celle du «commerce de détail hors magasin», contre une création annuelle moyenne de 24.000 postes au cours des années 2013-2014 et 66.000 en 2015. Le BTP, après une création annuelle moyenne de 15.000 postes au cours des années 2014 et 2015, enregistre une amélioration de sa performance en créant 41.000 emplois cette année, soit une hausse de 4% du volume d'emploi. Le secteur de l'«industrie», qui comprend aussi l'artisanat, a créé 38.000 postes d'emploi, soit une hausse de 3,1% du volume d'emploi du secteur, contre une création de 14.000 postes l'année dernière et une perte annuelle moyenne de 4.000 postes durant la période 2012-2014. Ces nouveaux postes sont principalement le fait de la création de 18.000 emplois par la branche des «industries alimentaires et de boissons» et 15.000 emplois par celle du «travail du bois et fabrication d'articles en bois», ce qui s'expliquerait, au niveau de cette branche, entre autres, par la relative reprise de l'activité dans le secteur des BTP.

Précarité et sous-emploi

Dans ces conditions, la qualité des emplois s'est détériorée. Le HCP note que l'informel et la précarité caractérisent le marché du travail. Ainsi, le volume des actifs occupés en situation de sous-emploi a augmenté, entre les deux périodes, de 1.182.000 à 1.263.000 personnes au niveau national, de 539.000 à 590.000 personnes dans les villes et de 643.000 à 680.000 dans les campagnes. Le taux de sous-emploi est ainsi passé de 10,8% à 11,7% au niveau national, de 9,7% à 10,5% dans les villes et de 12% à 12,5% dans les campagnes. Par ailleurs, ce phénomène est plus répandu, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, au niveau des secteurs des BTP et de l'«agriculture, forêt et pêche» où il affecte respectivement 17,1% et 12% des actifs occupés au niveau national. Le HCP précise que «le sous-emploi est constitué d'une composante liée au nombre d'heures travaillées et d'une autre liée aux autres formes d'emploi inadéquats, notamment l'insuffisance du revenu du travail et l'inadéquation entre la formation et l'emploi».